

Signaler une absence, un retard, ou un départ hâtif

- Toute absence ou retard doit être signalé à maude.lapointe@sas.ulaval.ca ou au 418 656-2131, poste 406029 avant 10h30.
- Départ hâtif : si votre enfant doit quitter avant 15h30, vous devez aviser le moniteur de votre enfant le matin-même.

Autoriser mon jeune à quitter le camp seul

Pour permettre à votre jeune de quitter seul le PEPS à la fin de la journée, vous devez signer la feuille des présences et des départs le matin même ou nous adresser un billet signé.

Politique d'annulation et remboursements

Politique d'annulation : aucun remboursement après le 11 février 2019 sauf sur présentation d'une preuve médicale*. Un frais de 10% sera alors retenu pour tous les remboursements.

* Seuls les remboursements avec un billet médical de l'enfant inscrit seront acceptés.

L'horaire des activités est sujet à changement sans préavis.

Obtenir le relevé 24

Les relevés 24 de l'année précédente seront envoyés à la fin du mois de février.
Pour être en mesure d'émettre le relevé 24, nous devons avoir le NAS du parent payeur dans le système.

En cas de doute, assurez-vous d'avoir transmis toutes les informations nécessaires à notre secrétaire de gestion.

Maude Lapointe
maude.lapointe@sas.ulaval.ca
418-656-2131 poste 406029